

Brossard poursuit la lutte contre l'herbe à poux sur son territoire

Brossard, le 9 juillet 2015 – La Ville de Brossard poursuit cette année ses efforts afin de contrôler l'herbe à poux sur son territoire. Elle invite les citoyens à collaborer pour tenter d'enrayer cette plante allergène.

Caractéristiques

Présente de la mi-mai à la mi-octobre, cette annuelle s'établit aisément dans des milieux peu propices aux autres végétaux, tels que les chantiers de construction, les sols pauvres et les terrains vacants.

Mesurant entre 5 centimètres et 1,5 mètre, elle possède des feuilles vertes dont l'extrémité est très arrondie. On la reconnaît facilement par ses fleurs vertes et jaunes, en forme d'épis, ainsi que par sa tige ferme et couverte de poils fins, qui la distingue de l'herbe à puce.

Au Québec, particulièrement au mois d'août, une personne sur sept souffre de la rhinite saisonnière, causée par la pollinisation de l'herbe à poux. Communément appelée rhume des foins, cette allergie se manifeste par différents symptômes, dont 50 % à 90 % d'entre eux sont provoqués par l'inhalation des grains de pollen.

Comment l'éliminer ?

La méthode la plus efficace et la plus écologique pour l'éradiquer est de la déraciner à la mi-juillet, soit avant sa période de pollinisation. Cette technique s'avère très simple, car ses racines sont situées à la surface du sol. De plus, une coupe biannuelle, soit vers le 15 juillet et le 15 août, permet de diminuer la quantité de plants, la concentration de pollen dans l'air ainsi que la sévérité des symptômes.

Rappelons qu'à l'opposé de l'herbe à puce, cette plante n'occasionne aucune réaction cutanée lors de la manipulation.

Poursuite des efforts menés par la Ville

Depuis 1999, la Ville mandate une entreprise pour appliquer annuellement une solution saline afin de contrôler sa propagation sur divers terrains municipaux, dont les pistes cyclables et les bassins de rétention. Un seul arrosage est planifié au cours de l'été, en juillet, et un second pourra être réalisé, au besoin.

Sensibilisation des citoyens

Les enviroconseillers de la Ville continuent de sillonner les rues à vélo dans le but de sensibiliser la population sur cette problématique et sur les différentes méthodes de contrôle existantes.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311